

Fiche technique n° 3

Réalisé par : Union Apicole de Haute-Saône selon les préconisations de l'AFSE (GDS France et FREDON France) dans le plan national de lutte contre le frelon asiatique – version mars 2024

PIEGEAGE DE PRINTEMPS DU FRELON ASIATIQUE

avec COUVERCLE SELECTIF



Mode d'emploi



Le piégeage de printemps doit **respecter la biodiversité**
N'utiliser que des **pièges sélectifs**.

Période de piégeage : de fin février à fin mai quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12°C pendant plusieurs jours d'affilée.

Zones de piégeage :

- les ruchers où de la prédation a été observée
- à proximité des nids de l'année n-1
- à proximité d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleurs)

Nombre de pièges :

- 1 à 2 par rucher
- 4 à 10 par commune (à adapter en fonction du nombre de nids de l'année précédente et de la surface du territoire)

Type d'appât : au printemps, du sucre !

- 1/3 bière + 1/3 vin rouge + 1/3 sirop de fruits rouges ou sirop de nourrissage
- Jus de pomme

Renouvellement de l'appât : tous les 8/10 jours.

Si le piège n'est pas plein, ne pas le vider. **Le meilleur appât** sera la présence des **premiers frelons vivants** capturés par le piège qui secréteront des **phéromones d'alarme** qui attireront leurs congénères

Préparation de l'appât : fonctionne à sec, sans bain de liquide

On verse l'appât au fond du bocal : le mélange doit être épais (viscosité comparable au miel).



On ajoute systématiquement un bouchon d'herbe, de paille, de coton, une éponge, des copeaux de bois, de la sciure, etc... pour **absorber l'appât et éviter la noyade**.



Positionnement du piège :

Légère inclinaison, la position verticale est déconseillée.

- Au jardin : à proximité des arbres et fleurs mellifères (pommiers, camélia...)
- Dans un rucher : sur le côté et sous les ruches, et aux extrémités du rucher.



Elimination des frelons piégés :

- Au congélateur pendant 1h minimum.
- Dans l'eau : immersion minimum 4 heures.

Suivi des captures : le comptage des insectes capturés est indispensable pour s'assurer que le piège est bien sélectif. Dans le cas contraire, stopper le piégeage.

Compléter la fiche piègeur au verso et la retourner à Union Apicole 70 ou inscrire vos données sur lefrelon.com.

Eviter les piqûres :

- Ne pas capturer d'insectes à la main : risque de piqûres et d'attirer d'autres frelons
- Ne jamais s'approcher d'un nid habité : faites appel à une entreprise spécialisée pour sa destruction.
- Signaler le piège : pancarte, autocollant pour éloigner les curieux. Ne pas installer à hauteur d'enfants.



FICHE PIEGEUR – PRINTEMPS 2024

COMMUNE :								
PIEGEUR :					REFERENT :			
DATE	ADRESSE PIEGE	COMMUNE	TYPE PIEGE	TYPE APPAT	 F. ASIATIQUE	 F. EUROPEEN	AUTRES INSECTES	COMMENTAIRES

Cette fiche est à renvoyer à Union Apicole de Haute-Saône, 17 quai Yve Barbier, 70 000 VESOUL ou par mail à api70@orange.fr

Vous pouvez également enregistrer vos pièges et les données de piégeage sur la plateforme : LeFrelon.com